

07 SEP. 2006

RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
MONTREAL

Le 6 septembre 2006

Maître Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, case postale 001  
800, Place Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande d'intervention d'Hugo Beaulieu dans le dossier  
*Demande du distributeur relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
tarifaire 2007-2008, n<sup>o</sup> R-3610-2006*

---

Maître,

Par la présente, je veux exprimer à la Régie mon désir d'intervenir dans le cadre de la cause mentionnée en objet.

Au soutien de ma demande, je fais respectueusement valoir que je m'intéresse de près aux questions qui concernent la facture énergétique. Depuis environ deux ans, je m'emploie à aider des consommateurs à régler leurs litiges avec le Distributeur. Par ailleurs, j'ai déjà été reconnu comme intervenant auprès de la Régie de l'énergie et ai participé activement aux rencontres techniques et aux audiences dans le dossier R-3535-2004.

Dans le présent dossier, les motifs à l'appui de l'intervention demandée concernent plus particulièrement l'impact, pour les consommateurs résidentiels, de l'application par le Distributeur de la règle du prorata. Je cherche aussi des réponses en ce qui a trait à la requête du Distributeur au sujet de l'accroissement des activités d'entretien et des coûts associés. D'une façon plus générale, par mon intervention, je souhaite protéger les intérêts des consommateurs résidentiels face l'augmentation demandée par le Distributeur pour l'année 2007-2008.

À ce stade de l'examen de la requête du Distributeur relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2007-2008, je ne suis pas en mesure d'énoncer précisément les conclusions que je recherche. Celles-ci se préciseront au fil de l'analyse du dossier. Cependant, j'entends participer activement aux débats concernant les augmentations de tarifs et les frais de service de nature administrative et collaborer avec les autres intervenants qui manifestent des préoccupations semblables aux miennes. Mon expérience pratique à titre de citoyen et de consommateur pourra être utile à la Régie, notamment dans la compréhension des enjeux reliés à ces questions. Je recherche des conclusions équitables pour les abonnés actuels et éventuels d'Hydro-Québec.

En conséquence, je prie la Régie d'accueillir la présente demande et de m'accorder le statut d'intervenant. Je m'en remets aux indications de la Régie quant au nombre de rencontres techniques, mais je précise que je désire y participer également. Je ne soumet pas de budget, car, comme la Régie tarde à me rembourser les frais pour mon intervention dans le dossier R-3535-2004, je n'ai pu payer à ce jour l'équipe qui a travaillé avec moi dans ledit dossier. Pour cette raison, je ne peux faire appel aux services de ces personnes dans la présente cause. Je laisse à la discrétion de la Régie la décision de me rembourser pour ma participation personnelle dans la mesure de mes droits et de la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

J'espère le tout conforme et vous prie d'agréer, Maître, l'assurance de mes sentiments distingués.



---

Hugo Beaulieu  
935, 41<sup>e</sup> Avenue  
Laval (Québec) H7R 4Y4  
Tél. : (450) 627-3544  
Courriel : [aqce@sympatico.ca](mailto:aqce@sympatico.ca)  
Télec. : (450) 963-9435

c.c. M<sup>e</sup> Éric Fraser